Volume 1, Numéro 11, Juin 2024

GeoVision

Revue du Laboratoire Africain de Démographie et des Dynamiques Spatiales

ISSN : 2707-0395

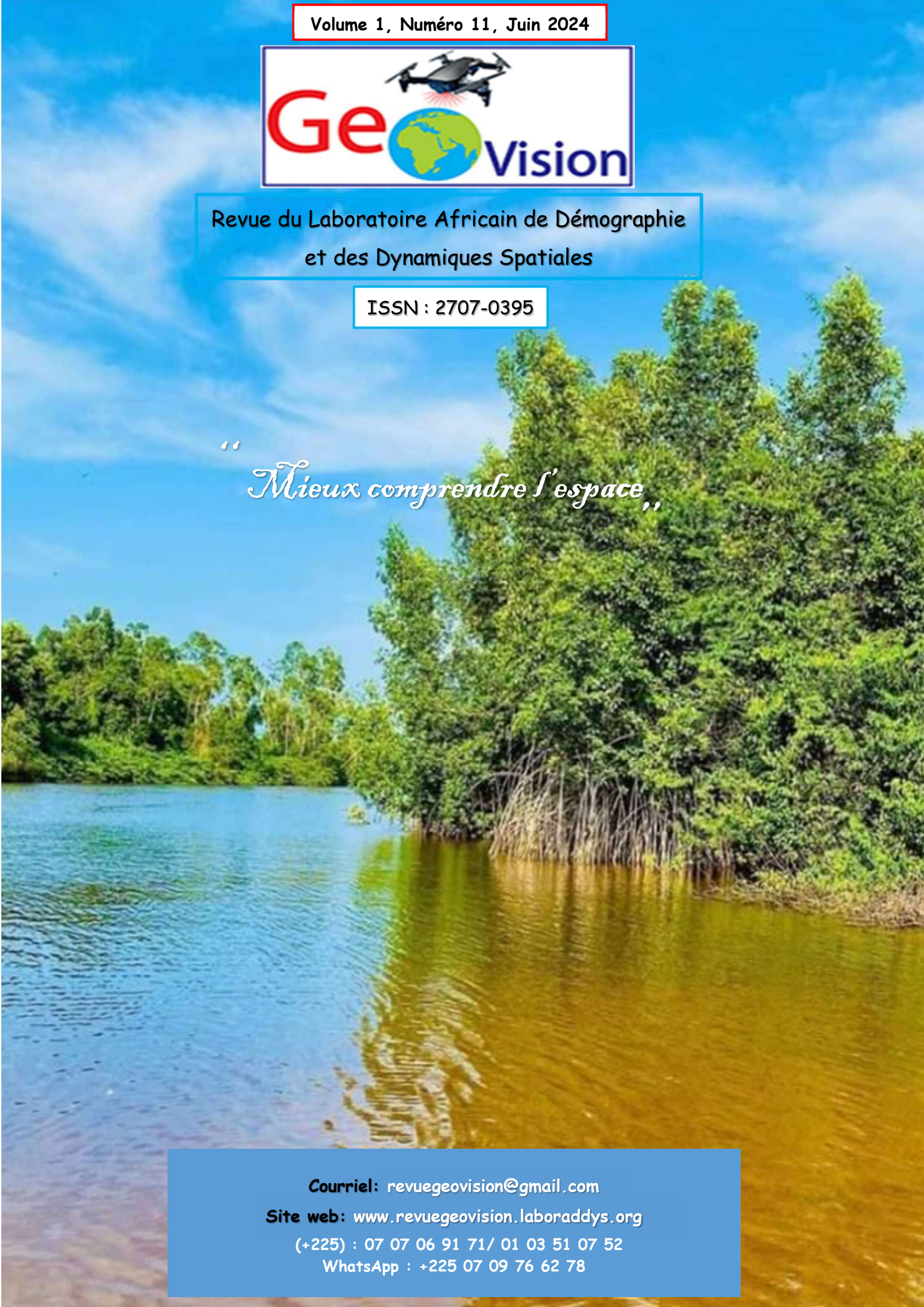

"Mieux comprendre l'espace"

Courriel: revuegeovision@gmail.com

Site web: www.revuegeovision.laboraddys.org

(+225) : 07 07 06 91 71/ 01 03 51 07 52

WhatsApp : +225 07 09 76 62 78

INDEXATIONS

Scientific Journal Impact Factor

TOGETHER WE REACH THE GOAL

Journal details : http://sjifactor.com/passport.php?id=23386

Mir@bel

https://reseau-mirabel.info/revue/17310/Geovision

HAL science ouverte

https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/150985

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication : Pr MOUSSA Diakité**,** Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef : Pr LOUKOU Alain François, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef adjoint : Dr ZAH Bi Tozan, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Dr DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr FOFANA Bakary, Géographe, Chercheur Indépéndant

Dr ADOU Bosson Camille, Géographe, Enseignant-Chercheur, Université de Bondoukou (Côte d'Ivoire)

Dr TANOH Ané Landry, Géographe, Chercheur Indépéndant

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

Pr MOUSSA Diakité, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr BÉCHI Grah Félix, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

PhD : Inocent MOYO, University of Zululand (Afrique du Sud) / Président de la Commission des études africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI)

Pr AFFOU Yapi Simplice, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pr ALOKO N'guessan Jérôme, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pr ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr BIGOT Sylvain, Université Grenoble Alpes (France)

Professor J.A. BINNS, Géographe, University of Otago (Nouvelle-Zélande)

Pr BOUBOU Aldiouma, Université Gaston Berger (Sénégal)

Pr BROU Yao Télésphore, Université de La Réunion (La Réunion-France)

Pr Momar DIONGUE, Université Cheick Anta Diop (Dakar-Sénégal)

Pr Emmanuel EVENO, Université Toulouse 2 (France)

Pr KOFFI Brou Émile, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr KONÉ Issiaka, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr Nathalie LEMARCHAND, Université Paris 8 (France)

Pr Pape SAKHO, Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)

Pr SOKEMAWU Koudzo Yves, Université de Lomé (Togo)

Dr Ibrahim SYLLA, Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)

Pr LOUKOU Alain François, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr VEI Kpan Noel, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) ZAH Bi Tozan, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) DIOMANDÉ Béh Ibrahim, Université Alassane Ouattara (Bouaké- Côte d'Ivoire)

Dr (MC) SORO Nabegue, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) KOFFI Kan Émile, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) ETTIEN Dadja Zenobe, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Dans le souci d'uniformiser la rédaction des communications, les auteurs doivent se référer aux normes du Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et Sciences Humaines/CAMES. En effet, le texte doit comporter un titre (Times New Roman, taille 12, Lettres capitales, Gras), les Prénom(s) et NOM de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache, l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (250 mots), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats. Le manuscrit doit respecter la structure d'un texte scientifique comportant : Introduction (Problématique ; Hypothèse compris) ; Approche méthodologique ; Résultats et Analyse ; Discussion ; Conclusion ; Références bibliographiques. Le volume du manuscrit ne doit pas excéder 15 pages, illustrations comprises. Les textes proposés doivent être saisis à l'interligne 1, Times New Roman, taille 11.

1. Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante : 1. Premier niveau (Times New Roman, Taille de police 12, gras) ; 1.1. Deuxième niveau (Times New Roman, Taille de police 12, gras, italique) ; 1.2.1. Troisième niveau (Times New Roman, Taille de police 11, gras, italique).

2. Les illustrations : les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré ; taille de police 11, gras). La source (centrée) est indiquée en dessous de l'élément d'illustration (Taille de police 10). Ces éléments d'illustration doivent être annoncés, insérés puis commentés dans le corps du texte.

3. Notes et références : 3.1. Éviter les références de bas de pages ; 3.2. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit : -Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées. Exemple : (D. MOUSSA, 2018, p. 10) ; -Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées). Exemple : D. MOUSSA (2018, p. 10).

4. La bibliographie : elle doit comporter : le nom et le (les) prénom (s) de (des) auteur(s) entièrement écrits, l'année de publication de l'ouvrage, le titre, le lieu d'édition, la maison d'édition et le nombre de pages de l'ouvrage. Elle peut prendre diverses formes suivant le cas :

- *pour un article :* LOUKOU Alain François, 2012, « La diffusion globale de l'Internet en Côte d'Ivoire. Évaluation à partir du modèle de Larry Press », in *Netcom*, vol. 19, n°1-2, pp. 23-42.

- *pour un ouvrage :* HAUHOUOT Asseypo Antoine, 2002, *Développement, aménagement, régionalisation en Côte d'Ivoire*, EDUCI, Abidjan, 364 p.

- *un chapitre d'ouvrage collectif* : CHATRIOT Alain, 2008, « Les instances consultatives de la politique économique et sociale », in Morin, Gilles, Richard, Gilles (dir.), *Les deux France du Front populaire*, Paris, L'Harmattan, « Des poings et des roses », pp. 255-266.

- *pour les mémoires et les thèses :* DIARRASSOUBA Bazoumana, 2013, *Dynamique territoriale des collectivités locales et gestion de l'environnement dans le département de Tiassalé*, Thèse de Doctorat unique, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, 489 p.- *pour un chapitre des actes des ateliers, séminaires, conférences et colloque* : BECHI Grah Felix, DIOMANDE Beh Ibrahim et GBALOU De Sahi Junior, 2019, Projection de la variabilité climatique à l'horizon 2050 dans le district de la vallée du Bandama, Acte du colloque international sur « *Dynamique des milieux anthropisés et gouvernance spatiale en Afrique subsaharienne depuis les indépendances* » 11-13 juin 2019, Bouaké, Côte d'Ivoire, pp. 72-88

- *Pour les documents électroniques* : INS, 2010, *Enquête sur le travail des enfants en Côte d'Ivoire*. Disponible à : http://www.ins.ci/n/documents/travail_enfant/Rapport%202008-ENV%202008.pdf, consulté le 12 avril 2019, 80 p.

Éditorial

Comme intelligence de l'espace et savoir stratégique au service de tous, la géographie œuvre constamment à une meilleure compréhension du monde à partir de ses approches et ses méthodes, en recourant aux meilleurs outils de chaque époque. Pour les temps modernes, elle le fait à l'aide des technologies les plus avancées (ordinateurs, technologies géospatiales, à savoir les SIG, la télédétection, le GPS, les drones, etc.) fournissant des données de haute précision sur la localisation, les objets et les phénomènes. Dans cette quête, les dynamiques multiformes que subissent les espaces, du fait principalement des activités humaines, offrent en permanence aux géographes ainsi qu'à d'autres scientifiques des perspectives renouvelées dans l'appréciation approfondie des changements opérés ici et là. Ainsi, la ruralité, l'urbanisation, l'industrialisation, les mouvements migratoires de populations, le changement climatique, la déforestation, la dégradation de l'environnement, la mondialisation, etc. sont autant de processus et de dynamiques qui modifient nos perceptions et vécus de l'espace. Beaucoup plus récemment, la transformation numérique et ses enjeux sociaux et spatiaux ont engendré de nouvelles formes de territorialité et de mobilité jusque-là inconnues, ou renforcé celles qui existaient au préalable. Les logiques sociales, économiques et technologiques produisant ces processus démographiques et ces dynamiques spatiales ont toujours constitué un axe structurant de la pensée et de la vision géographique. Mais, de plus en plus, les sciences connexes (sciences sociales, sciences économiques, sciences de la nature, etc.) s'intéressent elles aussi à l'analyse de ces dynamiques, contribuant ainsi à l'enrichissement de la réflexion sur ces problématiques. Dans cette perspective, la revue Géovision qui appelle à observer attentivement le monde en vue de mieux en comprendre les évolutions, offre aux chercheurs intéressés par ces dynamiques, un cadre idéal de réflexions et d'analyses pour la production d'articles originaux. Résolument multidisciplinaire, elle publie donc, outre des travaux géographiques et démographiques, des travaux provenant d'autres disciplines des sciences humaines et naturelles. Géovision est éditée sous les auspices de la Commission des Études Africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI), une instance spécialement créée par l'UGI pour promouvoir le débat académique et scientifique sur les enjeux, les défis et les problèmes spécifiques de développement à l'Afrique. La revue est semestrielle, et parait donc deux fois par an (en anglais et en français).

Bouaké, le 16 Septembre 2019

La rédaction

AVERTISSEMENT

Le contenu des publications n'engage que leurs auteurs. La Revue Géovision ne peut, par conséquent, être tenue responsable de l'usage qui pourrait en être fait.

Géovision, Revue du Laboratoire Africain de Démographie et des Dynamiques Spatiales, Département de Géographie _Université Alassane Ouattara _ **ISSN : 2707-0395** Copyright @ juin 2024_Tous droits réservés

SOMMAIRE

L'AGRESSIVITÉ CLIMATIQUE ET DÉGRADATION DU TRONÇON ROUTIER QUARTIER TALANGAÏ-RIVIERE MPAMA DANS LA SOUS-PREFECTURE DE DJAMBALA (AU CENTRE DE LA REPUBLIQUE DU CONGO), ***Destin Gemard LOUBA[1] et Léonard SITOU [2]*.....11**

CONTRIBUTIONS DE L'URBANISME ÉVÈNEMENTIEL AU BUDGET DES VILLES MOYENNES DU BURKINA FASO : CAS DE L'ORGANISATION TOURNANTE DE LA FÊTE NATIONALE DE L'INDÉPENDANCE A KOUDOUGOU ET TENKODOGO, ***Maxime SAWADOGO, Sompougobnoma Euloge KABORÉ, Yélézouomin Stéphane Corentin SOME*..... 27**

IMPACTS DE L'URBANISATION SUR LES TERRES MARAICHÈRES DANS L'ARRONDISSEMENT COMMUNAL NIAMEY V, NIGER, Laila DAN LADI TANKARI [1], ***Yayé MOUSSA [2] Maman WAZIRI MATO [3]* 42**

ÉTUDE DES ALÉAS CLIMATIQUES DES AMÉNAGEMENTS D'IRRIGATION DU SOUS BASSIN-VERSANT DE NARIARLÉ À KOUBRI, BASSIN DU NAKANBÉ, AU BURKINA FASO ***Abdoul-Azize SAMPEBGO[1], Amadou ZAN[2], Joachim BONKOUNGOU[3]*..... 55**

INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET ACCES AUX SERVICES SOCIOCOMMUNAUTAIRES DANS L'ARRONDISSEMENT DE VAKON (COMMUNE D'AKPRO-MISSERETE, BENIN) ***Hervé A. KOMBIENI*..... 70**

CONCEPTION ET MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN DE RÉPONSE AUX CRISES HUMANITAIRES CAUSÉES PAR LA MIGRATION FORCÉE DES POPULATIONS : CAS DE L'AFFLUX DES REFUGIÉS SOUDANAIS DANS LA PROVINCE DU OUADDAÏ AU TCHAD; ***Ibrahim MALAM MAMANE SANI[1], Saadou ABOUBACAR[2], Akilou SANI ALMOU[3]*..... 85**

PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE DES ACTEURS INTERNES DE LA RESTAURATION POPULAIRE A LA ZONE INDUSTRIELLE DE YOPOUGON (ABIDJAN, COTE D'IVOIRE) ***Koffi Bertrand YAO[1-2-5], Gué Pierre GUELE[1-3], Gondo DIOMANDE[1-4]*..... 100**

IRRÉGULARITÉ THERMOMÉTRIQUE MARINE ET BAISSE DE LA PRODUCTION HALIEUTIQUE DANS LA COMMUNE DE GRAND-LAHOU (CÔTE D'IVOIRE) , ***Dosso YAYA[1], Ibrahim Béh DIOMANDÉ[2]*.....117**

VULNÉRABILITÉ A L'ÉROSION HYDRIQUE DE LA COMMUNE URBAINE DE NKAYI DANS LE DÉPARTEMENT DE LA BOUENZA (RÉPUBLIQUE DU CONGO), ***M'BOUKA MILANDOU Idriss Auguste Williams[1], SITOU Léonard[2], N'KOYI N'KETI Aristide[3]* 129**

LA PROBLÉMATIQUE DES FRONTIÈRES ET LA COMPLEXITÉ DES TERRITOIRES EN AFRIQUE CENTRALE: LE CAS DU GABON ***SERGES MEYE*..... 146**

IMPACTS DES DÉCHETS ISSUS DE L'ABATTOIR FRIGORIFIQUE DE BAMAKO ET DE SABALIBOUGOU SUR LA POPULATION ET L'ENVIRONNEMENT DANS LE DISTRICT DE BAMAKO AU MALI, ***Ahamadou DIYA[1], Modibo Zoumana COULIBALY[1]*, Fatoumata MAIGA[2]* 159**

AFRIQUE : LA COVID-19 EST-ELLE LIÉE AUX FACTEURS SOCIODÉMOGRAPHIQUES ET A L'URBANISATION ? , ***Abdourahmane Mbade SENE*..... 176**

LA SUR-URBANISATION DE LA VILLE DE DOLISIE AU CONGO-BRAZZAVILLE DE 1988 A

2022 ET SON INFLUENCE SUR LA SPATIALISATION DE L'ÎLOT DE CHALEUR URBAIN (ICU) ***SOUAMY-LEGRAND Joseph Edmé*** ***188***

ANALYSE DIACHRONIQUE DES RESSOURCES EN EAU DE SURFACE PAR TELEDETECTION EN ZONE SAHELIENNE : CAS DE LA BANDE SUD DE LA VALLEE KORAMA (REGION DE ZINDER AU NIGER) ***Saley MOUSSA HASSAN[1*], Ibrahim MAMADOU[1]*** ***197***

L'INFLUENCE DU REGISTRE RELIGIEUX SUR LA SCÈNE POLITIQUE AU CONGO BRAZZAVILLE, ***ITOUA ONDET Maixent Cyr*** ***207***

L'EMBOUCHE BOVINE A L'ÉPREUVE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN PROTÉINE ANIMALE DANS LE DEPARTEMENT DE BOUAKE, ***Abdoulaye KONATE [1] Kouakou Evrard KOFFI [2] Nogodji Jean YEO [3], Arsène DJAKO[4]*** ***222***

ENJEUX SOCIOÉCONOMIQUES DES SYSTÈMES DE PRODUCTION FRUITIÈRE DANS L'ARRONDISSEMENT DE DJIREDJI EN MOYENNE CASAMANCE (SUD DU SÉNÉGAL), ***Baba DIARRA[1], Cheikh Tidiane WADE[2]*** ***234***

IMPACT DE LA PROBLÉMATIQUE DE L'ASSAINISSEMENT SUR LA SANTE DES POPULATIONS DANS LA VILLE D'ADZOPE (CÔTE D'IVOIRE) ***COULIBALY Aboubakar[1], BAKARY Nambahigué Mathieu [2], NIANGORAN Assamoi Ingride [3]*** ***250***

LES PRODUCTEURS DE RIZ FACE AUX EFFETS DU « CHANGEMENT CLIMATIQUE »: CAS DU SECTEUR DE TAMANI SEGOU/MALI, ***ABDOUL KADRI Kolli[1], BAH Sory Ibrahima[2], DOUMBIA Siaka[3]*** ***264***

DÉCHETS MÉNAGERS ET PALUDISME AU QUARTIER DATÉKOUMA DANS LA VILLE DE BOUAFLÉ (CENTRE-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE) ***COULIBALY Moussa[1], TRAORE Drissa[2], KAMAGATE Sindou Amadou[3]*** ***275***

MOBILISATION DES RESSOURCES A L'ERE DE LA DECENTRALISATION DANS LES CENTRES DE SANTE COMMUNAUTAIRES DE LA COMMUNE RURALE DE SEBOUGOU, MALI, ***Agnoumba SIDIBE[1], Claude ABE[2], Bourahane BANE[3]*** ***288***

LE MPUMBU : PRÉCURSEUR DE BRAZZAVILLE ET MODÈLE DU VIVRE-ENSEMBLE ENTRE PEUPLES (XVIIE-XIXE SIÈCLE) ***Jean Félix YEKOKA*** ***304***

LES PROBLÈMES POSÉS PAR LE MARAÎCHAGE À L'UNIVERSITÉ OMAR BONGO (UOB) DU GABON, ***Pacôme TSAMOYE[1], Leticia Nathalie SELLO MADOUNGOU (ép. NZÉ)[2]*** ***317***

PRATIQUE DE LA STATISTIQUE INFERENTIELLE POUR LA CARACTÉRISATION DES PROCESSUS GÉOMORPHOLOGIQUES DE TYPE ÉROSION HYDRIQUE DANS LE BASSIN VERSANT DE OGO (NORD DU SÉNÉGAL) ***Seydou Alassane SOW[1], Amadou Tidiane DIA[2], Amadou Abou SY[1] et Aliou CISSE[1]*** ***331***

ANDROPOGON GAYANUS KUNTH, UNE PRECIEUSE ESPECE GRAMINEENNE AU NIGER : QUELS USAGES DANS LE MONDE RURAL ? ***ISSAKA MAHAMAN Dalibou*** ***347***

BIOCLIMAT HUMAIN, L'HISTOIRE ET LA NATURE COMME ATOUTS POUR LE DEVELOPPEMENT DU TOURISME DANS LE DISTRICT DE LOANGO (REPUBLIQUE DU CONGO) ***Cedrique Alphonse Bienvenu GOLO BANDZOUZI [1et 2], Étienne PAKA [1et 2], Geoffroy IBIASSI MAHOUNGOU [2], Nouvêwa Patrice Maximilien BOKO [3], Charles NGANGA [4]*** ***360***

LA COSMOGONIE DES PEUPLES D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE À LA CROISÉE DE L'ÉGYPTE ANCIENNE ***Mahamadou TOURE*** ***374***

AMENAGEMENT ET URBANISME SPONTANE DANS LE QUARTIER NGAMAKOSSO A BRAZZAVILLE (REPUBLIQUE DU CONGO) ***Robert NGOMEKA*** ***384***

LES ENFANTS DANS LA PRATIQUE DU COMMERCE INFORMEL DANS LA VILLE KANKAN, RÉPUBLIQUE DE GUINÉE ***Sidiki KOUROUMA*** ***394***

CROISSANCE DE LA POPULATION SCOLAIRE ET OFFRE D'ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES SECONDAIRES DANS LA VILLE DE KORHOGO, ***SIYALI Wanlo Innocents*** ***409***

PORTS ET TOURISME INDUSTRIEL EN COTE D'IVOIRE : CAS DU PORT D'ABIDJAN ***YRO Koulai Hervé[1], TOURÉ Noun Nadine Vanessa[2], KOUDOU Dogbo[3]*** ***418***

ENJEUX DU NUMÉRIQUE DANS L'AMÉLIORATION DU SYSTÈME DE MOBILITÉ URBAINE À ABIDJAN (CÔTE D'IVOIRE) ET À DAKAR (SÉNÉGAL) , ***Inza TIENE[1], Djibril GNING[2]*** ***430***

IMPACTS DE LA RÉSIDENTIALISATION DU LITTORAL SUR LE TOURISME DANS LES COMMUNES DE DIEMBÉRING ET DE KAFOUNTINE (BASSE CASAMANCE/SÉNÉGAL) ***Sadou BOCOUM*** ***441***

LES DEFIS DE LA RESTAURATION DES TERRES DEGRADEES SUR LE CORDON DUNAIRE DE NAMARO, ***Mahamadou BAHARI IBRAHIM*** ***456***

RISQUES SANITAIRES DES INONDATIONS ET STRATEGIES D'ADAPTATION DES POPULATIONS DANS LES ARRONDISSEMENTS 2 ET 3 DE LA VILLE DE OUAGADOUGOU ***Abdoulaye SAWADOGO[1], B. Jean Bosco ZOUNGRANA[2], Jeremi ROUAMBA[3]*** ***471***

DÉGRADATION DES FORETS CLASSÉES ET INCIDENCES SOCIOECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTALES SUR LES COMMUNAUTES RIVERAINES DANS LA REGION DE DJOUGOU (NORD-BENIN) ***Saliou BONI BIAO [1] *, Comlan Julien HADONOU [1], Jean-Bosco Kpatindé VODOUNOU [2], Yvette DOUBOGAN ONIBON [1]*** ***487***

DYNAMIQUE DU COUVERT VEGETAL ET DISTRIBUTION DES FEUX DE BROUSSE DANS LE PARC NATIONAL KABORE TAMBI ET SA PERIPHERIE (BURKINA FASO) ***Françoise VALEA [1] Ibrahim ZONE*** ***501***

APPORT D'UNE IMAGE SATELLITE LANDSAT 7 DANS L'IDENTIFICATION DES ÎLOTS DE CHALEUR URBAINS ET LEURS CAUSES À BRAZZAVILLE (RÉPUBLIQUE DU CONGO) ***Maniaka Fred William[1], Ibiassi Mahoungou Geoffroy[1], Itoua Thierry Rolland [1], Dziengue Franges Martial[1]*** ***518***

VARIABILITÉ CLIMATIQUE ET VULNÉRABILITÉ DES PRODUCTEURS AGRICOLES AUTOUR DU LAC FITRI EN ZONE SAHÉLIENNE DU TCHAD, ***Magloire DADOUM DJEKO[1], Djibrine DJIMINGAR KHAMIS[2]*** ***533***

CONTRIBUTIONS DE L'URBANISME ÉVÈNEMENTIEL AU BUDGET DES VILLES MOYENNES DU BURKINA FASO : CAS DE L'ORGANISATION TOURNANTE DE LA FÊTE NATIONALE DE L'INDÉPENDANCE A KOUDOUGOU ET TENKODOGO

Maxime SAWADOGO, Sompougobnoma Euloge KABORÉ, Yélézouomin Stéphane Corentin SOME

1-Doctorant, Laboratoire de recherche en Sciences Humaines (LABOSH), Université Norbert ZONGO (Koudougou-Burkina Faso), sawdomax14@gmail.com
2-Doctorant, Laboratoire de recherche en Sciences Humaines (LABOSH), Université Norbert ZONGO (Koudougou-Burkina Faso), eulogekabore@gmail.com
3-Maître de Conférence, Enseignant chercheur au Département de Géographie, Université Norbert ZONGO (Koudougou-Burkina Faso), some_y@yahoo.fr

Résumé

Le « 11 Décembre » 1958 marque l'anniversaire de la proclamation de la république de Haute-Volta. Cumulativement à cette date furent associées les activités commémoratives de la fête nationale. Initialement célébrée dans la capitale politique du pays, l'État s'est engagé depuis 2007 dans un processus de célébration tournante, touchant principalement les capitales des régions. Au-delà d'un folklore, cette célébration constitue une véritable opportunité pour les localités abritant les festivités de bénéficier d'investissements divers comme la construction et l'aménagement de voiries urbaines, les infrastructures sportives, les salles polyvalentes, les cités des forces vives et autres. Ainsi, l'État injecte chaque année des dizaines de milliards en investissement dans l'économie des localités bénéficiaires. L'objectif de cette étude est de contribuer à améliorer la compréhension de la contribution de cette politique qui peut être qualifiée d' « urbanisme évènementiel » à l'économie et au budget local de deux villes qui l'ont accueillie : Koudougou en 2012 et Tenkodogo en 2019. La méthodologie de recherche utilisée a combiné des entretiens de terrain, des observations, des analyses documentaires et du traitement d'images satellitaires. Les résultats ont révélé que le 11 Décembre n'a pas durablement profité ni au budget des communes ni au renforcement des activités économiques par de nouvelles dynamiques. Il est indispensable de réorienter les investissements du 11 Décembre vers des réalisations susceptibles de générer des transformations structurantes profitables à l'économie et au budget des villes hôtes.

Mots clés : urbanisme évènementiel, villes moyennes, budget local, Burkina Faso.

Abstract

"11 Décembre " marks the anniversary of the proclamation of the Republic of Upper Volta in 1958. Cumulatively, commemorative activities of the national holiday were associated with this date. Initially celebrated in the political capital of the country, the State has engaged since 2007 in a process of rotating celebration, mainly affecting the regional capitals. Beyond folklore, this celebration constitutes a real opportunity for the localities hosting the festivities to benefit from various investments such as the construction and development of urban roads, sports infrastructures, multipurpose halls, cities of living forces and others. Thus, the State injects tens of billions of investment each year into the economy of beneficiary localities. The objective of this study is to contribute to improving the understanding of the contribution of this policy which can be described as "event-driven urban planning" to the economy and the local budget of two cities which hosted it: Koudougou in 2012 and Tenkodogo in 2019. The research methodology used combined surveys, field interviews, observations, documentary analyzes and satellite image processing. The results revealed that December 11 did not sustainably benefit either the municipal budget or the strengthening of economic activities through new dynamics. It is essential to redirect the investments of December 11 towards achievements likely to generate structuring transformations beneficial to the economy and the budget of the host cities.

Keywords : event planning, medium-sized towns, local budget, Burkina Faso.

Introduction

Depuis plusieurs décennies, le processus d'urbanisation en Afrique s'est effectué à un rythme soutenu. De l'Afrique des années 1960, environ 15 habitants sur 1000 résidaient dans une ville (J. Champaud, 1985, p.20). Ce taux est supérieur à 50% en 2023 selon les dernières conclusions de la révision des données d'Africapolis 2023 et devrait être le plus rapide du monde d'ici 2050. Cette croissance s'opère en grande partie dans les petites et moyennes agglomérations (OCDE/CSAO, 2020, p.1), alors que la dynamique des investissements urbains actuels se concentre dans les villes-métropoles.

Ces villes dites « primatiales » (M. Wertheimer, 1985, p.136) sont prédominantes dans l'armature urbaine de la plupart des pays de l'Afrique au Sud du Sahara. Elles concentrent les ministères, les administrations centrales, les directions des banques, les sièges sociaux, les entreprises importantes et cette centralisation continue en s'accentuant. Il en découle une macrocéphalie urbaine source de déséquilibre dans l'armature urbaine de ces pays avec comme corollaires un certain nombre de problématiques liées même à la taille des villes primatiales.

Dans le contexte actuel d'intensification de l'urbanisation et des politiques de décentralisation, un dépassement doit être opéré pour accorder une attention particulière à ces villes qui, derrière les métropoles dominantes, structurent les armatures urbaines nationales (M. Bridonneau, 2016, p.1). Leur étude permet donc d'envisager des modes alternatifs d'urbanisation en Afrique et de saisir des dynamiques particulières.

Au Burkina Faso, les villes moyennes (au nombre de onze (11)) sont constituées par l'ensemble des capitales régionales à l'exception des villes métropoles de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Elles remplissent d'office les fonctions administratives et économiques. Elles présentent toutes la caractéristique commune de ville à dominante économique agricole avec un tissu industriel embryonnaire. Les activités commerciales et de services s'appuient sur les équipements et infrastructures disponibles. Alors que la quasi-totalité de ces villes moyennes présente des niveaux d'équipements et d'infrastructures commerciaux contrastés. C'est pour ainsi dire que le développement de ces villes moyennes est une problématique prégnante dont l'une des solutions envisagées est la réalisation d'investissements massifs à travers un évènement majeur : l'organisation tournante de la fête de l'indépendance, le 11 décembre de chaque année.

Initiée depuis 2007, ces festivités ont consacré les plus importants investissements ponctuels que les villes moyennes n'aient jamais connus dans leur processus de développement. Ziniaré représente la dernière ville bénéficiaire qui a bouclé le tour des onze villes moyennes. C'est dans ce contexte que la présente étude a été initiée afin d'appréhender la contribution de cette politique au développement économique et au budget local des villes moyennes hôtes de de Koudougou et de Tenkodogo, respectivement chef-lieu des régions du centre-ouest et du centre-est du Burkina Faso.

1. Approche Méthodologique

Présentation des zones d'étude

La ville de Koudougou est la capitale de la Région du Centre-Ouest et le chef-lieu de la province du Boulkiemdé. Elle est située à 100 km à l'Ouest de Ouagadougou dans le plateau mossi et à 282 km de Bobo-Dioulasso. Le site de la ville correspond aux coordonnées géographiques 2,37° de longitude ouest et 12,25° de latitude nord. En dehors du chemin de fer qui traverse la ville, une route bitumée de 33 km relie l'agglomération aux deux plus grandes villes du pays. A ces deux principales voies, il importe d'ajouter d'autres axes tels que les routes nationales N°13 (en direction de Yako), N°14 (en direction de Dédougou) et N°21(en direction des villes de Réo, Toma et Tougan). Avec une superficie d'environ 160 km², selon le SDAU, Koudougou est administrativement subdivisé en dix (10) secteurs.

La population de la commune de Koudougou est de 160 239 habitants en 2019 selon l'Institut Nationale de la Statistique et de la Démographie (INSD). Deux types de population coexistent sur le territoire communal : une population urbaine, habitant les dix (10) secteurs de la commune (Koudougou centre)

qui compte 160 239 habitants et une population rurale qui habite les quinze (15) villages rattachés avec 56 591 habitants.

Les activités du secteur primaire occupent une partie importante de la population de Koudougou. Selon les données du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) élaboré en 2012, les activités de l'agriculture, de la chasse et de la sylviculture (54,63%) l'emportent sur les travailleurs du commerce et de réparation de véhicules (18,82%) et ceux des activités de fabrication (8,77%). La ville de Koudougou regroupe les principales unités industrielles de la région du Centre-Ouest, sur un total de huit (8) unités industrielles répertoriées dans la région, sept (7) sont implantées à Koudougou. Le secteur industriel dans la ville Koudougou est caractérisé par la présence de quelques grandes unités à côté d'un nombre relativement important de petites unités de transformation. En ce qui concerne ces petites unités de transformation, elles exercent le plus souvent dans la transformation des produits agro-sylvo-pastoraux. Leur mode de production est artisanal ou semi-industriel et elles exercent le plus souvent dans l'informel.

Figure 1 : Localisation de la ville de Koudougou

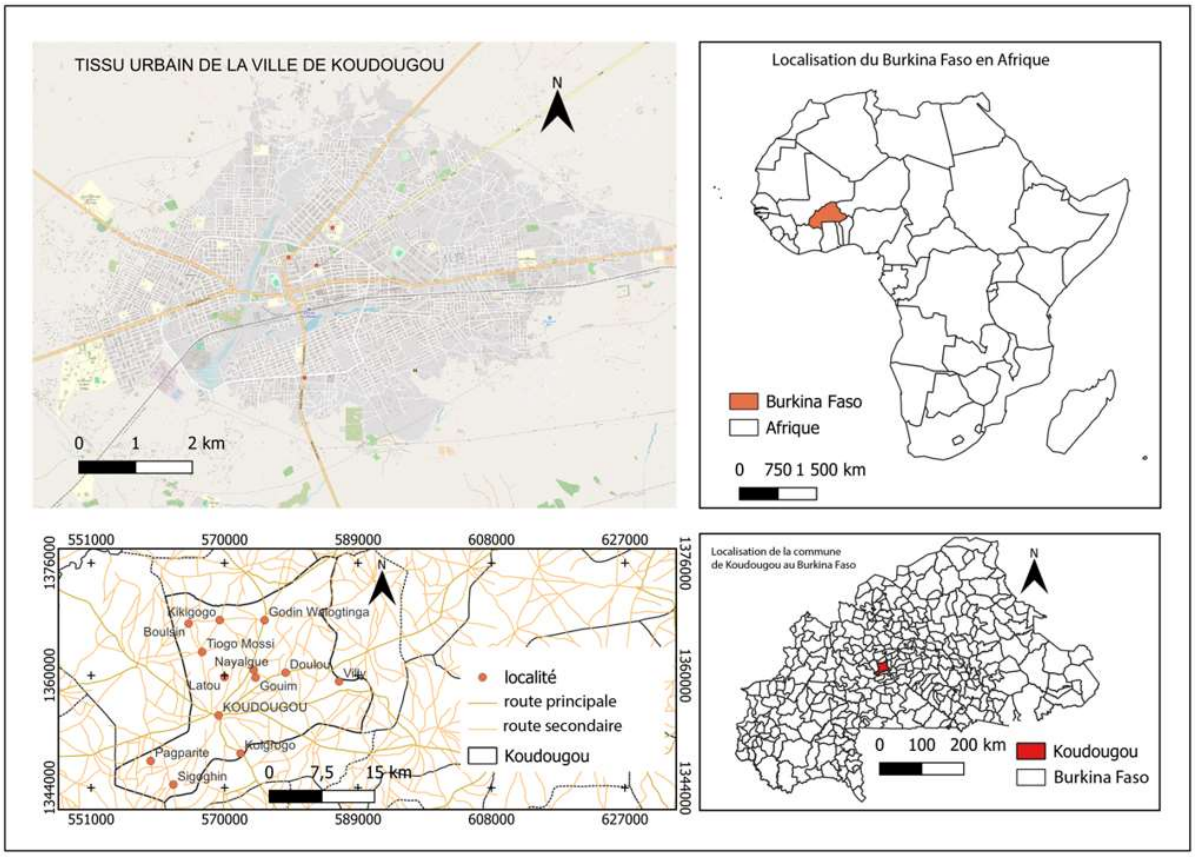

Source : BNDT 2012 Janvier 2024 Réalisation : M. SAWADOGO

La commune de Tenkodogo quant à elle, est localisée dans la partie nord de la province du Boulgou, dans la région du Centre-Est au Burkina Faso. Elle est située à environ 185 km de Ouagadougou la capitale, à 105 km au nord de la frontière du Togo et à 80 km de la frontalière du Ghana. Aujourd'hui chef-lieu de la province du Boulgou et de la région du Centre Est, Tenkodogo a été érigée en commune en 1973 et fait chef-lieu de département en 1974.

La commune s'étend sur une superficie de 1147 km². Elle est limitée à l'Est par les communes de Bissiga et de Lalgaye, à l'Ouest par celle de Garango, au Sud par celles de Bagré et de Bané et au Nord par

celles de Dialgaye et de Tensobtenga. Elle occupe de ce fait une position géostratégique qui favorise les échanges avec le Togo et le Ghana, du fait de son statut et de sa localisation.

La commune est traversée par deux principales routes que sont la route nationale N°16 de direction Nord -Sud et la route nationale N°17 de direction Ouest-Est. La route nationale N°16 draine un important trafic car, elle conduit à la frontière entre le Burkina Faso et le Togo.

La population de la commune de Tenkodogo est passée de 77 148 habitants au Recensement Général de la Population (RGP) de 1985 à 100 639 habitants au Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 1996, puis à 124 985 au RGPH de 2006. Elle a augmenté, entre 1985 et 2006, au taux annuel moyen de 2,32%. Sur la même période, la population du centre urbain de Tenkodogo a augmenté à un taux annuel moyen de 3,12% et la périphérie rurale, à un taux annuel moyen de 1,94%. En somme, la population du centre urbain augmente à un rythme plus accéléré alors que celle rurale augmente à un rythme moindre. Cette population urbaine est passée de 44 491 habitants en 2006 à 60 936 habitants en 2019. Le centre urbain connait une densité moyenne qui est passée de 1057,55 hbts/km² en 2006 à 1472,21 hbts/km² en 2019. En 2019, la population communale est passée à 159 105 habitants.

Le plan communal de développement de la ville de Tenkodogo (PCD) révèle qu'en 2017, l'agriculture vivrière représente 44% de la valeur ajoutée et constitue la principale source de création de richesse au niveau communal. L'élevage est la seconde activité des populations après l'agriculture au niveau de la commune avec 28% de part contributive dans la création de la richesse au niveau communal. À elle seule, l'activité du commerce à Tenkodogo occupe 15 % des actifs de la ville. Le commerce largement dominé par le secteur informel est surtout caractérisé par des activités de distribution de produits généralement importés. La majorité des produits sont importés des pays voisins. Les produits dominants sur la place du marché sont : les céréales, les produits textiles (tissus et autres effets d'habillement), et les produits électro-ménagers.

Figure 2 : Localisation de la ville de Tenkodogo

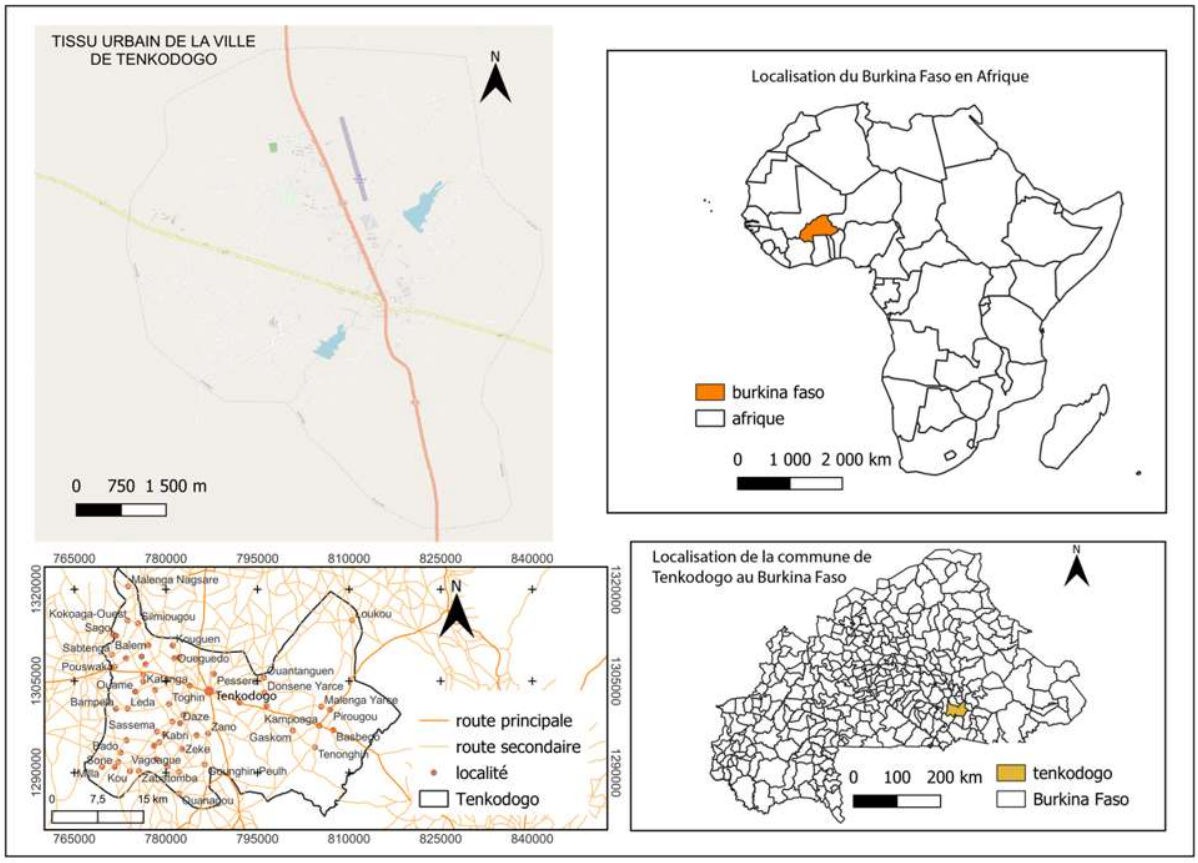

Source : BNDT 2012 Janvier 2024 Réalisation : M. SAWADOGO

Justification du choix des villes étudiées

L'ensemble des villes moyennes selon l'armature urbaine du Burkina Faso ont accueilli les investissements du 11 décembre. Le choix porté sur Koudougou et Tenkodogo a été effectué suivant des critères spécifiques :

La trajectoire historique : ville du premier président du pays, Koudougou, connut son heure de gloire puis fut progressivement marginalisée lorsqu'il fut écarté du pouvoir. Elle est devenue par la suite symbolique des protestations sociales, ce qui lui avait valu le surnom de « *Benghazi* » ou ville « *rebelle* » (M. Hilgers, 2012, p.41) en référence à ce bastion rebelle lors de la crise libyenne. Tenkodogo a une trajectoire historique moins imbibée de manifestations d'opposition frontale au pouvoir central. Cette différence permet de saisir comment l'incidence des dynamiques politiques ou de pouvoir à travers deux trajectoires historiques différentes peuvent influencer la mise en œuvre d'une politique d'urbanisme évènementielle au service du développement urbain.

La localisation et le positionnement dans les dynamiques régionales voire nationales : la ville de Koudougou est située à 100 km de Ouagadougou et facilement accessible, dans une région frontalière de celle de la capitale Ouagadougou. Par contre, la ville de Tenkodogo est quasiment à 190 kilomètres de Ouagadougou et il existe une région intermédiaire entre celle dont elle relève et celle dont est issue la capitale Ouagadougou. Les relations que ces deux villes entretiennent entre le fonctionnement rural et la ville métropole de Ouagadougou sont donc différentes.

La structuration économique : Tenkodogo est située sur la route nationale qui mène au Togo, une des plus grandes voies du Burkina Faso pour ne pas dire la plus importante en termes de quantité de fret

(RN16). Koudougou par contre ne se situe sur une route nationale à fort fret routier. Cependant, Koudougou jouit depuis longtemps de l'installation d'industries d'établissements universitaires par rapport à Tenkodogo. Ces différences déterminent des réalités économiques aux influences urbaines différentes.

L'accessibilité : malgré les défis sécuritaires, ce sont des villes considérées comme sûres facilitant la mise en œuvre des investigations de terrain.

Les périodes d'organisation des festivités : la ville de Koudougou a accueilli les festivités en 2012 alors que c'est en 2019 que Tenkodogo a organisé les tiennes. Chaque période correspond à un régime politique différent et une gouvernance différente à la tête de ces villes. En 2012, les villes étaient dirigées par des élus locaux avec à leurs têtes, un maire et un conseil municipal. Les évènements politiques survenus en 2014 ont profondément affecté le paysage politique de la gouvernance avec des reconfigurations politiques notables. Cette donne affecte également la configuration de l''organisation des festivités du 11 décembre.

Méthodes et outils

Suite au choix des villes moyennes de Koudougou et Tenkodogo selon les critères ci-dessus énoncés, l'approche méthodologique s'est basée sur une revue de littérature, une collecte de données qualitatives et quantitatives à travers des entretiens, des observations de terrain, des reporting photos. Nous avons par ailleurs recensé l'ensemble des documents de planification des villes moyennes de Koudougou et Tenkodogo pour étudier leur processus de développement (SDAU, PCD etc.).

Une importante collecte documentaire a également été réalisée au sein du secrétariat permanent du comité national d'organisation de la fête nationale du 11 décembre. Les rapports d'organisation des festivités du 11 décembre ont constitué une source précieuse de données à mobiliser.

Des données ont été mobilisées au niveau du Centre d'Information, de Formation et d'Etudes sur le Budget (CIFOEB) qui a produit un rapport d'études sur l'impact de la fête du 11 décembre sur les finances propres de huit (8) villes moyennes hôtes.

Une collecte documentaire a été aussi faite au sein du centre d'analyse des politiques économiques et sociales (CAPES) qui a produit en 2021, une étude d'évaluation finale de l'organisation tournante du 11 décembre dans les différentes régions.

Le traitement des données de ses différentes données a nécessité l'utilisation de plusieurs outils : Iramuteq, Sphynx, Illustrator, Qgis, Google Earth, Excel, Word, Kobotoolbox etc.

Pour cette recherche, l'analyse s'est portée sur la période de 1995 à nos jours. Cette période permet de mobiliser les résultats du recensement général de population effectué par l'INSD (RGPH 1996, RGPH 2006, RGPH 2019) et donc d'avoir des données sur toutes les villes pour assurer une meilleure lecture de la dynamique des villes moyennes de Koudougou et Tenkodogo.

Pour l'analyse de l'impact du 11 Décembre sur le budget de ces deux villes, les données et informations collectées ont été traitées et analysées en utilisant la méthode de la double différence utilisée par le CIFOEB.

L'accent a été mis sur les impôts et taxes susceptibles d'être affectés par les investissements du 11 décembre (voir tableau ci-dessous). Ce sont donc des rubriques budgétaires qui pourraient connaitre des variations suite à l'afflux d'une certaine catégorie d'investissement emmenant de la fête nationale, lesquelles variations impacteront par conséquent les budgets des collectivités en recettes propres.

Pour déterminer les ressources additionnelles générées par les investissements du 11 décembre dans les collectivités, l'approche de la double différence a été de mise. Ainsi :

- des taux d'accroissement moyens des recouvrements des recettes sensibles aux investissements ont été calculés sur les cinq (05) dernières années avant la tenue du 11 décembre pour chaque commune ayant abritée les festivités ;
- sur la base de ces taux, les recouvrements des recettes ont été estimés sur les cinq (05) prochaines années suivant la tenue du 11 décembre. Toutefois, il sied de relever que certaines communes ne satisfont pas cette exigence ;
- le recouvrement de recettes projetées a été comparé au niveau réel de ressources recouvrées sur les années après l'organisation des festivités afin de déterminer les recettes supplémentaires induites par les réalisations du 11 Décembre ;
- le cumul de ces recettes supplémentaires par taxes et impôts sur les périodes d'après a été fait afin d'appréhender l'impact global des réalisations du 11 décembre sur les budgets des communes concernées ;

L'intérêt pour cette méthode se justifie par le fait qu'elle permet d'annuler l'effet temps lié au caractère dynamique des impôts et taxes.

Cependant, les difficultés à mobiliser certaines données ont conduit à utiliser une démarche précise, soit la moyenne des valeurs qui encadrent la donnée manquante ou encore soit la moyenne des trois dernières années pour approximer les données manquantes.

Résultats

Faible impact du 11 Décembre sur les secteurs de production, de transformation et de soutien à la production

Nos investigations révèlent que la majorité des investissements dans la ville de Koudougou a concerné l'aménagement de la voirie mais essentiellement interne à la ville (9 milliards sur un budget total de 16,373 milliards). Ce qui a pour effet d'impulser le développement d'activités économiques le long des routes aménagées. Cependant, les axes reliant la ville aux campagnes n'ont pas été aménagés et les difficultés d'acheminement des produits vers la ville demeurent. Aucun investissement n'a été fait dans le sens de soutenir directement les secteurs de production ou de transformation. Seules les activités commerciales ont connu un investissement réalisé par la mairie à travers la construction d'un marché et des boutiques.

Dans la ville de Tenkodogo par contre, la diversification et l'extension des investissements à toute la région ont permis de mieux stimuler pendant un certain temps l'économie locale. La voirie urbaine de même que des axes de liaisons ville-campagne ont été aménagés, favorisant la circulation des personnes et l'acheminement des productions. La région du centre-est a bénéficié de l'aménagement et du bitumage de plus de 47,6 km de voirie dont 5,243 km à Koupéla, 15 km de pistes avec la réhabilitation d'un ouvrage de franchissement. La route menant de Tenkodogo à Ouargaye a également été réhabilitée. Le coût de ces réalisations est estimé à plus de 15 milliards sur un budget global de 30 milliards. A cela s'ajoute l'extension de l'électrification en milieu rural surtout dans des zones de grande production agricole comme Bagré, levier aussi de développement des secteurs de production et de transformation. La construction d'un centre de formation professionnelle à vocation agricole à Bagré de même que la construction d'un village artisanal sont aussi des éléments de soutien à ces secteurs. Cependant, la détérioration de la situation sécuritaire a rapidement atténué les impacts potentiels de tous ces investissements par la limitation de la libre circulation des biens et des personnes dans cette région.

Par ailleurs, les investissements réalisés dans ces deux villes ont créé des emplois temporaires à travers le recrutement de personnel dans les chantiers de construction (manœuvre et vigiles), pour le nettoyage et l'entretien des infrastructures réalisés, dans le secteur de l'hôtellerie (vigiles, personnels de nettoyage, gérants, cuisiniers, etc.). Les seuls bilans officiels qui existent en la matière émanent du deuxième Conseil d'Administration de Secteur Ministériel (CASEM) tenu à Ziniaré le 27 décembre 2019 et font état d' un milliard de FCFA de salaire payé aux ouvriers enrôlés dans la construction des infrastructures dans toutes les différentes régions ayant accueilli les festivités sans pour autant désagréger ce chiffre

suivant chaque région ni donner de plus amples détails sur le nombre même d'emplois créés, les domaines, les revenus individuels etc.

Aussi, il faut souligner qu'il n'y a pas eu de mise en place d'une politique d'accompagnement des jeunes entrepreneurs (octroi de crédit, formation) dans le cadre du 11 Décembre.

Incidences du 11 Décembre sur le budget de la commune de Koudougou

Le tableau suivant présente les niveaux projetés, les niveaux réels et les écarts du recouvrement des taxes et impôts susceptibles d'être influencés par les investissements du 11 Décembre dans la ville de Koudougou, permettant ainsi d'analyser les différentes incidences de cet évènement sur l'évolution du budget communal.

Tableau 1 : Présentation des écarts par types de taxe dans la commune de Koudougou

		2013	2014	2015	2016	2017	Total	Moyenne
711-Location des propriétés de la CT	Estimations	4 659 724	5 343 430	6 127 454	7 026 516	8 057 493	31 214 617	6 242 923
	réalisations réelles	5 865 500	9 913 000	1 027 400	10 860 820	15 383 000	43 049 720	8 609 944
	écart	1 205 776	4 569 570	-5 100 054	3 834 304	7 325 507	11 835 103	2 367 021
712-Redevance pour occupation du domaine public	Estimations	15 754 525	16 230 004	16 719 834	17 224 447	17 744 289	83 673 099	16 734 620
	réalisations réelles	16 468 980	16 909 625	20 397 150	23 602 150	26 090 200	103 468 105	20 693 621
	écart	714 455	679 621	3 677 316	6 377 703	8 345 911	19 795 006	3 959 001
714-Droit de place (marchés-marchands ambulants)	Estimations	1 434 716	1 334 399	1 241 097	1 154 318	1 073 607	6 238 137	1 247 627
	réalisations réelles	1 248 875	1 749 875	1 875 925	1 170 575	1 695 900	7 741 150	1 548 230
	écart	-185 841	415 476	634 828	16 257	622 293	1 503 013	300 603
7510-Contribution des patentes	Estimations	71 171 961	77 327 169	84 014 700	91 280 594	99 174 868	422 969 292	84 593 858
	réalisations réelles	62 551 127	63 836 763	87 726 583	107 005 572	128 392 960	449 513 005	89 902 601
	écart	-8 620 834	- 13 490 406	3 711 883	15 724 978	29 218 092	26 543 713	5 308 743
7512-Contribution du secteur informel	Estimations	39 467 007	43 884 432	48 796 286	54 257 909	60 330 835	246 736 468	49 347 294
	réalisations réelles	30 408 779	39 883 855	31 431 104	35 848 533	43 672 915	181 245 186	36 249 037
	Ecart	-9 058 228	-4 000 577	- 17 365 182	- 18 409 376	- 16 657 920	- 65 491 282	- 13 098 256
7513-Taxe de résidence	Estimations	3 253 345	3 272 824	3 292 420	3 312 134	3 331 966	16 462 689	3 292 538
	réalisations réelles	7 808 018	9 815 757	7 343 508	8 417 296	7 375 635	40 760 214	8 152 043
	écart	4 554 673	6 542 933	4 051 088	5 105 162	4 043 669	24 297 525	4 859 505

		2013	2014	2015	2016	2017	Total	Moyenne
7520-Taxe de voirie	Estimations	8 242	9 005	9 839	10 750	11 745	49 582	9 916
	réalisations réelles	10 970	6 630	36 11O	18 523	20 000	92 233	18 447
	écart	2 728	- 2 375	26 271	7 773	8 255	42 651	8 530
7601-Taxe sur les spectacles autres que le cinéma	Estimations	439 560	420 027	401 363	383 528	366 486	2 010 964	402 193
	réalisations réelles	457 000	442 000	566 000	626 000	613 000	2 704 000	540 800
	écart	17 440	21 973	164 637	242 472	246 514	693 036	138 607
763-Taxe sur la publicité	Estimations	38 082 062	60 283 135	95 426 985	151 058 990	239 123 330	583 974 501	116 794 900
	réalisations réelles	37 057 700	40 724 000	38 235 000	50 834 550	41 613 175	208 464 425	41 692 885
	écart	- 1 024 362	- 19 559 135	- 57 191 985	- 100 224 440	- 197 510 155	- 375 510 076	- 75 102 015
764-Taxe sur les jeux	Estimations	422 985	460 175	500 635	544 652	592 540	2 520 987	504 197
	réalisations réelles	388 800	388 800	388 800	388 800	388 800	1 944 000	388 800
	écart	-34 185	- 71 375	-111 835	- 155 852	- 203 740	- 576 987	- 115 397
767-Taxe de jouissance	Estimations	119 908 292	130 500 363	142 028 082	154 574 100	168 228 367	715 239 204	143 047 841
	réalisations réelles	136 718 143	147 449 827	84 587 598	128 703 825	100 300 267	597 759 660	119 551 932
	écart	16 809 851	16 949 464	-57 440 484	- 25 870 275	- 67 928 100	- 117 479 544	- 23 495 909
Total écart		4 381 474	- 7 944 832	-124 943 517	- 113 351 293	- 232 489 674	- 474 347 842	- 94 869 568

Source : CIFOEB, 2020.

En observant les données du tableau, il ressort que la contribution des patentes, la taxe de résidence, la redevance pour occupation du domaine public et la location des propriétés de la collectivité ont connu des améliorations en termes de recouvrement depuis l'avènement du 11 décembre. Pour ces taxes, la commune a recouvré plus que leurs niveaux projetés. Ainsi, la contribution supplémentaire moyenne pour les patentes s'est établie à 5,30 millions par an contre 4,85 millions pour la taxe de résidence. Et 3,95 millions pour l'ODP puis 2,36 millions pour les recettes liées au service de location des propriétés de la maire. Ces résultats sont imputables à la tenue de la fête nationale qui s'accompagne d'aménagement de voirie, d'élargissement des zones desservies par le courant et l'eau potable ainsi que des aires aménagées telles que la place de la nation et l'aire du défilé. En outre la performance enregistrée sur cette période d'après 11 Décembre peut provenir de l'action des services de recouvrement et des communes elles-mêmes ou de la dynamique d'ensemble de l'économie locale.

Contrairement à ces taxes suscitées, la taxe sur la publicité, la taxe de jouissance, la contribution du secteur informel ont enregistré une contreperformance par rapport à leurs niveaux projetés.

Ainsi pour la taxe sur la publicité, la commune a mobilisé en moyenne annuelle 41,692 millions contre un niveau moyen projeté de 116,794 millions soit un écart de - 75,10 millions. Dans l'hypothèse d'une évolution normale sur la base des recouvrements antérieurs de cette taxe, ce montant de 75,10 millions constitue donc un manque à gagner pour le budget de la commune. En tout état de cause les réalisations sur la période d'après 11 Décembre restent supérieures à celles d'avant, mais l'ampleur de la progression demeure largement inférieure au niveau qu'il aurait pu atteindre selon les projections.

En s'intéressant à la taxe de jouissance, la même tendance est observée. En effet, pour un niveau moyen projeté de 143,047 millions, les recouvrements sont ressortis en moyenne à 119,551 millions, soit un écart de - 23,495 millions. Quant à la contribution des micro-entreprises, son niveau de recouvrement est en deçà de son niveau projeté. En effet, pour une estimation moyenne de 49,347 millions, seulement 36, 249 millions ont été mobilisés, soit un écart de - 13,098 millions. Ce résultat quelque peu surprenant et moins reluisant pourrait s'expliquer par une sous-estimation du potentiel du secteur mais aussi par la non-déclaration des contribuables.

Globalement, il ressort que sur la période 2013-2017, les recouvrements sont ressortis en deçà de leur niveau projeté. En effet pour un niveau moyen projeté de 442,22 millions, le cumul des recouvrements s'est établi à 327,35 millions soit, un écart de 94,86 millions de FCFA.

Le graphique ci-dessous présente l'évolution des écarts calculés pour la commune de Koudougou de 2013 à 2017 et permet d'apprécier le niveau de recouvrement réel par rapport aux projections.

Graphique 1 : Evolution des écarts calculés pour la commune de Koudougou, source, CIFOEB, 2020.

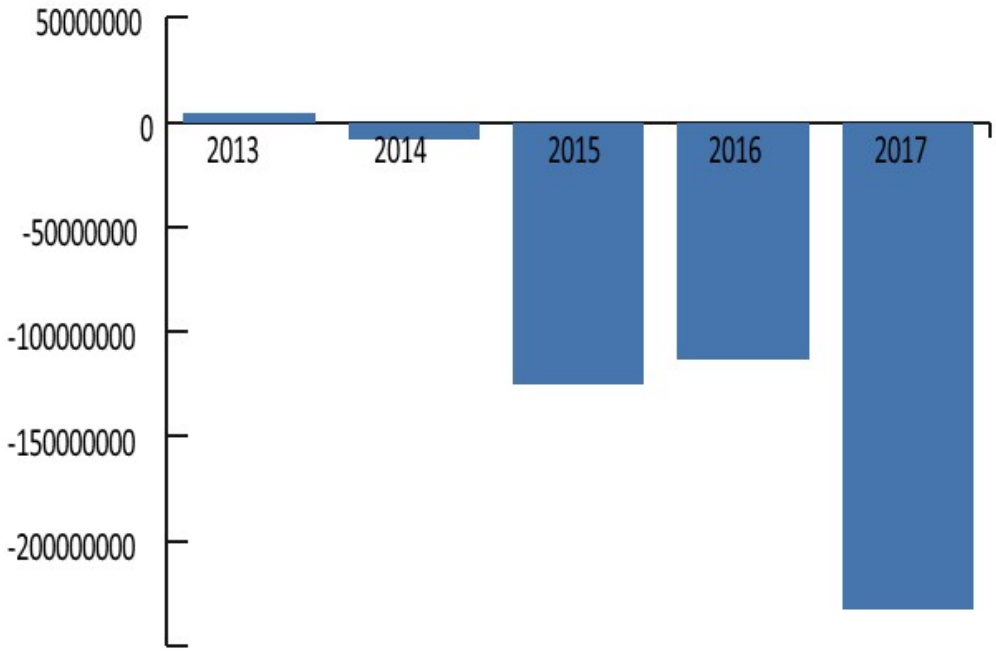

Source, CIFOEB, 2020.

L'analyse de ce graphique révèle qu'en 2013, c'est-à dire l'année d'après l'organisation de la fête nationale, le cumul des recouvrements des impôts et taxes a affiché un niveau supérieur à son niveau

estimé. Par contre, à partir de 2014, ce cumul des recouvrements est tombé en deçà du niveau projeté jusqu'à atteindre même un écart de -232,48 millions en 2017.

De façon résumée, l'analyse montre que les réalisations du 11 Décembre n'ont pu favoriser la construction d'une économie locale au profit de la commune de Koudougou. Cela témoigne d'une incohérence entre l'objectif de promotion de développement local par l'organisation de la fête nationale et la nature des investissements réalisés. En effet les investissements réalisés dans le cadre du 11 Décembre dans cette localité ne sont pas de nature à stimuler le développement d'une économie locale.

Incidences du 11 Décembre sur le budget de la commune de Tenkodogo

Les niveaux prévus, les niveaux réels et les écarts du recouvrement des taxes et impôts qui pourraient être affectés par les investissements du 11 Décembre dans la ville de Tenkodogo sont présentés dans le tableau ci-dessous, ce qui permet d'analyser les diverses incidences de cet événement sur l'évolution du budget communal.

Tableau 2 : Présentation des écarts par types de taxe dans la commune de Tenkodogo

		2020	2021	2022	Total	Moyenne
711-Location des propriétés de la CT	Estimations	1 248 582	1 497 064	1 794 998	4 540 644	1 513 548
	réalisations réelles	387 500	3 283 000	4 806 000	8 476 500	2 825 500
	écart	-861 082	1 785 936	3 011 002	3 935 856	1 311 952
712-Redevance pour occupation du domaine public	Estimations	41 284 958	71 772 569	124 774 300	237 831 827	79 277 275,67
	réalisations réelles	8 522 500	11 204 250	10 260 500	29 987 250	9 995 750
	écart	-32 762 458	-60 568 319	-114 513 800	-207 844 577	-69 281 526
714-Droit de place (marchés-marchands ambulants)	Estimations	751 258	770 880	791 015	2 313 153	771 051
	réalisations réelles	837 500	937 500	1 075 000	2 850 000	950 000
	écart	86 242	166 620	283 985	536 847	178 949
716-Location de terrains et de boutiques	Estimations	4 405 358	4 693 535	5 000 562	14 099 456	4 699 819
	réalisations réelles	4 830 000	4 472 000	4 482 000	13 784 000	4 594 667
	écart	424 642	-221 535	-518 562	-315 456	-105 152
7510-Contribution des patentes	Estimations	79 054 043	98 249 507	122 105 907	299 409 456	99 803 152
	réalisations réelles	62 450 682	75 014 540	89 034 657	226 499 879	75 499 960
	écart	-16 603 361	-23 234 967	-33 071 250	-72 909 577	- 24 303 192,45
7511-Licence des débits de boisson	Estimations	-	-	-	-	-
	réalisations réelles	2 106 200	2 302 522	2 201 900	6 610 622	2 203 541
	écart	2 106 200	2 302 522	2 201 900	6 610 622	2 203 541
7512-Contribution	Estimations	28 072 405	34 735 684	42 980 562	105 788 651	35 262 883,81

		2020	2021	2022	Total	Moyenne
du secteur informel	réalisations réelles	14 294 991	35 078 959	30 812 535	80 186 485	26 728 828
	Ecart	- 13 777 414,44	343 275	-12 168 027	-25 602 166	-8 534 055
7513-Taxe de résidence	Estimations	6 827 389	7 043 629	7 266 718	21 137 736	7 045 912
	réalisations réelles	11 556 554	11 785 530	9 419 897	32 761 981	10 920 660
	écart	4 729 165	4 741 901	2 153 179	11 624 245	3 874 748
7520-Taxe de voirie	Estimations	-	-	-	-	-
	réalisations réelles	47 045	88 320	70 810	206 175	68 725
	écart	47 045	88 320	70 810	206 175	68 725
7601-Taxe sur les spectacles autres que le cinéma	Estimations	946 192	1 064 543	1 197 697	3 208 431	1 069 477
	réalisations réelles	3 251 000	6 390 000	1 401 000	11 042 000	3 680 667
	écart	2 304 808	5 325 457	203 303	7 833 569	2 611 190
763-Taxe sur la publicité	Estimations	4 957 740	5 887 934	6 992 656	17 838 330	5 946 110
	réalisations réelles	2 764 000	17 720 000	9 380 000	29 864 000	9 954 667
	écart	-2 193 740	11 832 066	2 387 344	12 025 670	4 008 557
764-Taxe sur les jeux	Estimations	9 732 533	12 524 797	16 118 161	38 375 491	12 791 830
	réalisations réelles	569 140	643 140	505 325	1 717 605	572 535
	écart	-9 163 393	-11 881 657	-15 612 836	-36 657 886	-12 219 295
767-Taxe de jouissance	Estimations	45 646 719	42 155 472	38 931 250	126 733 441	42 244 480
	réalisations réelles	49 485 705	79 132 640	56 414 312	185 032 657	61 677 552
	écart	3 838 986	36 977 168	17 483 062	58 299 216	19 433 072
Total écart		-61 824 360	-32 343 213	-148 089 889	-242 257 462	-80 752 487

Source : Comptes administratifs de la commune de Tenkodogo, 2024.

L'observation des données du tableau révèle que certaines taxes ont connu un niveau de recouvrement supérieur à leurs niveaux projetés. Il s'agit notamment de la location des propriétés de la collectivité territoriale, des droits de place (marchés-marchands), de la taxe de résidence, des licences des débits de boisson, de la taxe de voirie, de la taxe sur les spectacles et autres que le cinéma, de la taxe sur la publicité, et surtout de la taxe de jouissance.

La location supplémentaire moyenne des propriétés de la collectivité territoriale s'est établie 2,82 millions contre une projection de 1,51 millions. La contribution moyenne de licence des débits de boisson a connu une augmentation notable, soit un montant moyen recouvré de 2,2 millions contre une estimation initiale totalement nulle. Le recouvrement moyen annuel de la taxe sur les spectacles autres que le cinéma a quasiment triplé par rapport aux estimations de 1,07 millions, soit un montant de 3,7 millions. La taxe sur la publicité a également connu un niveau de recouvrement supérieur aux projections, soit un écart positif moyen annuel de 4 millions. Cette croissance peut s'expliquer par la dimension évènementielle importante des festivités du 11 Décembre, associée aux différents spectacles

réalisés par la suite sur la place de la nation qui d'ailleurs ont eu de fortes capacités de mobilisation populaire.
La taxe de jouissance et la taxe de résidence ont enregistré des performances, avec des écarts moyens annuels positifs respectivement de 19,4 millions et 3,9 millions. La taxe de voirie et le droit de place (marchés-marchands) ferment la boucle avec des écarts moyens annuels certes positifs mais relativement faibles de 69 mille et 179 mille.
Le graphique ci-dessous présente l'évolution des écarts calculés pour la commune de Tenkodogo de 2020 à 2022 et permet d'apprécier le niveau de recouvrement réel par rapport aux projections.

Graphique 2 : Évolution des écarts calculés pour la commune de Tenkodogo

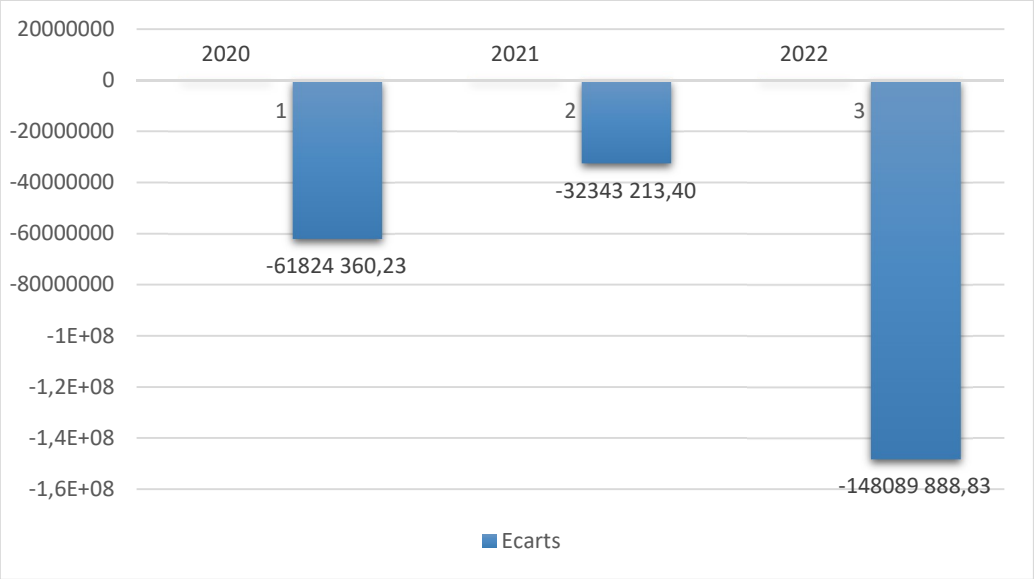

Source : Comptes administratifs de la commune de Tenkodogo, 2024.

Ce précédent graphique montre que globalement, sur les trois ans qui ont suivi l'organisation du 11 Décembre, les recouvrements réels sont en deçà des résultats projetés. Pour un niveau moyen annuel de recouvrement projeté de 290 millions, les résultats réels se sont établis à 209,67 millions soit un écart considérable de 80,75 millions.

Discussion

Les recherches révèlent dans l'ensemble, un faible impact des investissements du 11 Décembre sur le budget des communes de Tenkodogo et Koudougou. Par les aménagements fonciers et de la voirie, on observe certes une amélioration des recettes liées à la publicité, aux spectacles, aux débits de boissons, aux propriétés des collectivités territoriales. Mais cette tendance est très ressentie uniquement pour l'année suivant l'évènement. Elle se dissipe progressivement à partir de la deuxième année après l'organisation des festivités. Ce qui peut s'expliquer par le caractère ponctuel de certaines taxes liées au foncier et la dégradation progressive de certains équipements construits qui ne peuvent donc plus être mis en exploitation. Globalement, après l'organisation des festivités, le recouvrement moyen annuel des recettes ressort en deçà des niveaux projetés.

Même si la diversification et l'extension des investissements à toute la région dans le cas de Tenkodogo ont permis de mieux stimuler la mobilité urbaine et les échanges ville-campagne, favorisant la circulation des personnes et l'acheminement des productions, les investissements du 11 Décembre conservent toujours un faible effet sur le développement de l'économie locale. C'est ce que L. Gwiazdzinsky (2009, p.351) qualifie d' « économie indirecte » de l'évènement, quasi infime dans ce cas précis. Pour F. Giraut (1994, p.181), les investissements quand elles sont réalisées dans les villes

moyennes sont tout simplement mal orientés par une interprétation économique qui les assimile à des métropoles en devenir alors qu'elles ont leurs réalités et leurs trajectoires propres. Ce constat concorde avec les investissements réalisés dans le cadre du 11 Décembre.

Parallèlement, les documents de planification urbaine révèlent toujours le poids important des activités du secteur primaire, notamment de l'agriculture dans l'économie des villes de Tenkodogo et Koudougou. Pourtant, il n'y a pas eu d'investissements massifs dans le sens de soutenir à proprement parler ces secteurs de production ou de transformation. Les communes sont toujours caractérisées par une faible capacitée d'autofinancement qui se traduit aussi par une faiblesse des investissements qui sont difficiles à réaliser en dehors des dons et subventions.

Conclusion

Le profil économique des villes moyennes étudiées met en évidence le caractère prépondérant des secteurs de production de même que la faiblesse des budgets locaux qui ne se sont pas d'ailleurs améliorés durablement suite à l'organisation des festivités du 11 Décembre. L'organisation du 11 Décembre devrait poser les jalons d'un développement harmonieux et durable. Au-delà de sa dimension festive et folklorique, cette célébration, en plus de booster les potentialités des localités, doit être l'occasion de réaliser des investissements productifs. Que ce soit dans le domaine des équipements, du foncier, ou du logement, il est primordial d'impliquer les autorités locales dans le processus décisionnel, depuis la conception en passant par la programmation des investissements jusqu'à leur réalisation effective et leur gestion. Il est également nécessaire d'aligner les investissements du 11 Décembre aux plans locaux de développement et de les orienter vers la réalisation d'unité de productions et de transformations structurantes des produits locaux pour plus d'impact économique. La conséquence logique à court ou moyen termes serait un apport supplémentaire de ressources propres pour les collectivités, étant entendu que le budget est l'instrument de mise en œuvre de politiques publiques et de stimulation de développement. Dans un contexte de crise sécuritaire, une politique d'urbanisme évènementiel comme le 11 Décembre peut véritablement émerger comme une politique de marketing territorial et un outil de résilience au service du développement des villes au Burkina Faso. Etant donné que l'économie des villes moyennes repose majoritairement sur le secteur informel, il conviendrait d'étendre cette recherche à l'étude des relations entre l'aménagement de la voirie suite au 11 Décembre et sa capacité à impulser le développement d'activités commerciales le long des axes aménagés dans les villes moyennes hôtes.

Références bibliographiques

WERTHEIMER Marcel, 1985, « Les villes secondaires en Afrique : leur rôle et leurs fonctions dans le développement régional », In : Bricas N. (ed.), Courade Georges (ed.), Coussy J. (ed.), Hugon P. (ed.), Muchnik J. (ed.), *Nourrir les villes en Afrique sub-saharienne*, Paris : L'Harmattan, pp. 136-159.

BRIDONNEAU Marie, 2016, « Quelle mondialisation pour les petites villes africaines ? Patrimonialisation et mise en tourisme de Lalibela (Éthiopie) », *Métropolitiques*, 8 p. http://www.metropolitiques.eu/Quelle-mondialisation-pour-les.html, consulté le 12 décembre 2022.

CHAMPAUD Jacques, 1985, « Métropoles et centres secondaires en Afrique : à quoi servent-ils ? », *Développement et Santé* N°59, pp. 20-23.

GIRAUT Frédéric, 1994, *La petite ville, un milieu adapté aux paradoxes de l'Afrique de l'Ouest: étude sur le semis, et comparaison du système spatial et social de sept localités : Badou et Anié (Togo) ; Jasikan et Kadjebi (Ghana) ; Torodi, Tamaské et Keïta (Niger)*, Thèse de Doctorat en Géographie, Université Panthéon-Sorbonne, Paris I, 404 p.

HILGERS Mathieu, 2012, *Contribution à une anthropologie des villes secondaires.* Cahiers d'Études Africaines, 52(205), pp. 29–55. http://www.jstor.org/stable/41446032, consulté le 22 novembre 2022.

GWIAZDZINSKI Luc, 2009, « Chronotopies - L'événementiel et l'éphémère dans la ville des 24 heures. » In : Bulletin de l'Association de géographes français, 86e année, *L'événementiel et les villes touristiques*, pp. 345-357. DOI : https://doi.org/10.3406/bagf.2009.2679 ; www.persee.fr/doc/bagf_0004-5322_2009_num_86_3_2679, consulté le 12 décembre 2022.

Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) du Burkina Faso de 2019, (Juin 2022) : synthèse des résultats définitifs, INSD, Ouagadougou, 136 p.

Recensement Général de la Population et de l'habitation (RGPH) du Burkina Faso 2006, (juillet 2008) : synthèse des résultats définitifs, INSD, Ouagadougou, 52 p.

Agence Coopération et Aménagement., (1984). *Les Villes Secondaires en Afrique, leur rôle et leurs fonctions dans le développement national et régional, Le Cameroun*. Paris (pour la C.E.E), 2 rapports de synthèse et 12 annexes de cas nationaux.

OCDE/CSAO, 2020, Dynamiques de l'urbanisation africaine 2020 : Africapolis, une nouvelle géographie urbaine, François Moriconi-Ebrard, Philipp Heinrigs et Marie Trémolières (org.) Cahiers de l'Afrique de l'Ouest, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/481c7f49-fr, consulté le 10 décembre 2022.

Commune de Tenkodogo, Plan communal de développement de la commune de Tenkodogo (PCD) 2017-2021, Mai 2017, 151 p.

Direction Générale de l'Urbanisme et des Travaux Fonciers du Burkina Faso, Schéma Directeur d'Aménagement et d'urbanisme (SDAU) de la ville de Koudougou horizon 2030, Rapport final, Volume I : Le portrait du périmètre du SDAU de la ville de Koudougou, Novembre 2012, 186 p.

Direction Générale de l'Urbanisme et des Travaux Fonciers du Burkina Faso, Schéma Directeur d'Aménagement et d'urbanisme (SDAU) de la ville de Tenkodogo horizon 2030, Rapport final, septembre 2013, 245 p.

Centre d'Information, de Formation, et d'Etudes sur le Budget (CIFOEB), Analyse de l'impact du 11 Décembre, 2020, 40 p.